



HONORAIRES DE TRANSACTION ERA L'AGENCE DU CENTRE

18 avenue Aristide Briand – 91160 ANTONY

(En vigueur à la date du 1^{er} mai 2024)

PRIX DE VENTE	HONORAIRES T.T.C (T.V.A incluse au taux de 20%)
Jusqu'à 100 000 €	8 % du prix de vente
De 100 001 à 200 000 €	7 % du prix de vente
De 200 001 à 320 000 €	6 % du prix de vente
De 320 001 à 750 000 €	5 % du prix de vente
Au-delà de 750 001 €	4,5 % du prix de vente
Pour toutes transactions de terrain à bâtir, d'une transaction issue d'une division foncière (bâtie ou non bâtie)	8 % du prix de vente
Pour toutes transactions de promotions (immeubles avec mise en copropriété) et VEFA	6 % du prix de vente
Pour toutes transactions d'immeuble non destiné à l'usage d'habitation (Box, place de parking, cave...)	3 000,00 €

Les honoraires sont à la charge du vendeur.

HONORAIRES DE LOCATION ERA L'AGENCE DU CENTRE

18 avenue Aristide Briand – 91160 ANTONY

Les frais d'agence sont plafonnés pour les locataires.
Les honoraires d'agence liés à la location d'un bien immobilier sont à la charge du bailleur, excepté pour 4 prestations :

- La visite du logement
- La rédaction du bail
- La constitution du dossier
- La réalisation de l'état des lieux

Ces actions seront facturées conjointement aux deux parties, la part du locataire ne pouvant excéder celle du propriétaire. Les 3 premières prestations sont plafonnées en fonction de la zone géographique :

10 € HT par m² maximum en zone tendue

Concernant la réalisation de l'état des lieux, son montant est fixé à :

3 € le m² partout en France.

SAS LSDC IMMO sous l'enseigne ERA

Au capital de 10 000 € - RCS Evry N° de siren 981 328 610

Carte professionnelle n° CPI 9201 2024 000 000 059 délivrée par la CCI de NANTERRE

Caisse de garantie Allianz pour un montant de 110 000 €.